

- Cycle 1**
- un air classique ou un air d'opéra
 - une mélodie en français
- Durée totale maximum : 8 minutes
- Cycle 2**
- un air classique ou un air d'opéra
 - une mélodie en français
 - une mélodie en langue étrangère
- Durée totale maximum : 12 minutes
- CEM**
- un air d'oratorio ou un air classique
 - un air d'opéra
 - une mélodie en français
 - une mélodie en langue étrangère
- Durée totale maximum : 15 minutes
- DEM**
- Une mélodie en français
Une mélodie en langue étrangère
Un air classique ou d'oratorio
Un air d'opéra
Un déchiffrage
Le programme devra comporter au moins trois langues.
Durée totale maximum : 20 minutes
- CPES**
- Interprétation d'un programme de 20 mn maximum comportant au moins trois langues différentes. Le programme doit comporter :
- un air classique ou d'oratorio
 - un air d'opéra
 - une mélodie en français
 - une mélodie en langue étrangère
- Durée totale maximum : 20 minutes
- COP**
- Une mélodie en français
Une mélodie en langue étrangère
Un air d'oratorio
Un air d'opéra
Un déchiffrage
Un entretien avec le jury
- Le programme devra comporter au moins trois langues et une œuvre écrite dans les 50 dernières années
Durée totale de 20 à 30 minutes.
Le jury entendra 15 à 20' de ce programme